

M. Augustin DE ROMANET

Président Directeur Général
Siège social du Groupe ADP
1 rue de France
93290 Tremblay en France

Réf. : 19/RY/69

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris pour le **mardi 17 décembre 2019 à partir de 6h00 et jusqu'au mercredi 18 décembre 7h00.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Droit à une retraite assurant un départ à taux plein dès 60 ans.
- 2) Financement des retraites par l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et l'augmentation des salaires.
- 3) Reconnaissance de la pénibilité au travail avec l'aménagement des fins de carrière et un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein.
- 4) Ouverture de négociation salariale.
- 5) Arrêt des suppressions de postes; embauche de personnel pour améliorer les conditions de travail, assurer le développement de nos activités et permettre un renouvellement des générations.
- 6) Retrait de la privatisation d'Aéroports de Paris de la loi PACTE.
- 7) Maintien et développement des services publics des transports.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel BERTONE

Secrétaire Général



Copies : DRHR
Inspection du Travail
Organisations Syndicales